# Choisir son projet en ligne sur le site de la Fondation du Patrimoine

Sur ce site, développé par Septime pour la Fondation du Patrimoine, une **première étape** permet de sélectionner le projet directement sur une carte, au moyen d'une interface de type Google maps.

- Cette page de recherche permet également
  - de sélectionner la région, le département, ou la ville au moyen de listes déroulantes.
  - d'effectuer une recherche thématique (par mot clé).

- Une page réservée à la description du projet permet d'obtenir un certain nombre de détails (description du projet, des travaux) et de liens relatifs à celui-ci (diaporama, documentation, etc.).

- Lorsque l'on va plus loin, en choisissant de faire un don à ce projet, les étapes suivantes sont plus classiques et permettent successivement :

1. De choisir entre un don en ligne et un don par formulaire papier téléchargeable,
2. Dans le cas d'un don en ligne, d'enregistrer ses informations personnelles et d'indiquer le montant de son don,
3. D'afficher une page récapitulative,
4. De procéder au paiement en ligne.

- Une telle présentation est tout à fait adaptée :
  - pour des associations acceptant des dons affectés
  - ayant un nombre suffisant de projets localisés

géographiquement
- disposant pour chaque projet d’une documentation attractive (descriptif, vidéothèque, photothèque)

🔵Dans le même esprit mais à l’étranger, citons également l’association KIVA, qui propose sur son site une formule assez similaire, orientée sur des projets internationaux de micro-dons :